



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 05

à la CAPD du vendredi 28 septembre 2018

En cette rentrée, le SNUipp s'inquiète de nouveau des conditions de vie faites aux migrants et des garanties de leurs droits particulièrement en ce qui concerne celui de l'éducation et des poursuites d'études. En France, l'éducation est un droit pour tous les jeunes qui sont sur son territoire.

Le SNUipp-FSU05 prend acte des dernières ouvertures faites en septembre. Pour autant, si elles avaient été décidées en juin comme nous l'avions alors suggéré, les équipes concernées auraient pu bénéficier d'une reprise plus sereine. Les deux collègues directrices dont les écoles ont changé de catégorie (4 classes et 10 classes) sont en droit d'obtenir la quotité de décharge prévue par les textes, respectivement un quart et une demi-décharge. Le SNUipp-FSU 05 a demandé à M. le DASEN par courrier en date du 6 septembre que ces décharges supplémentaires et réglementaires soient octroyées mais n'a à ce jour toujours pas reçu de réponse. Que faut-il faire pour que ces collègues voient leurs droits respectés ? Que faut-il faire pour avoir une réponse de la DSDEN ?

Les directeurs d'école font aussi les frais de l'efficacité de la mutualisation des services : 100 % des directeurs ne toucheront pas leurs indemnités en septembre, sans parler de la simplification des tâches qui n'en finit pas de ne pas venir. La scolarisation des élèves en situation de handicap devient un vain mot lorsque des enfants se retrouvent sans l'accompagnement sur le temps scolaire pourtant notifié par la MDPH, ou avec des AVS qui rencontrent des incompatibilités d'emplois du temps sur plusieurs établissements.

Autre point noir de cette rentrée, de trop nombreux postes de santé scolaire restent encore et toujours vacants. Les enseignants, parents et élèves ont besoin d'un service de proximité. La prise en charge des PAI sur rendez-vous téléphonique par notre unique médecin scolaire en poste est ubuesque ! Les visites médicales « obligatoires » ne pourront être effectuées. Quelles réponses l'éducation nationale va-t-elle apporter à ses usagers ?

Comme rituel de rentrée, le ministère a renouvelé des évaluations nationales standardisées en CP et CE1. Ces évaluations sont mal conçues : items inadaptés, temps limité, stress, aides non autorisées. De plus, les enseignants (pourtant cadres A donc concepteurs) sont cantonnés à la saisie chronophage des résultats, se voyant ainsi dépossédés de leur analyse. Les réponses qu'apporte le ministre sur leur conception et leurs finalités ne sont pas satisfaisantes. Le SNUipp-FSU a dans le même temps écrit au locataire de la rue de Grenelle pour obtenir des clarifications et des assurances concernant la demande d'avis ou d'autorisation du logiciel de saisie des données auprès de la CNIL. Dans l'attente de réponse, le SNUipp-FSU demande la suspension de la transmission de telles données et réitère son invitation aux enseignants à reprendre la main sur ces évaluations.

Les ajustements des programmes de 2016 parus fin juillet 2018 démontrent une fois de plus que le dialogue social a été court-circuité et affichent un mépris certain pour les personnels enseignants et ce, moins de deux ans après l'entrée en vigueur des derniers programmes. Ces ajustements s'apparentent à une véritable réécriture qui marque une rupture avec le principe de progressivité des apprentissages au sein des cycles. La rhétorique du changement est une constante des politiques gouvernementales et managériales, sans évaluation ni retour auprès des personnels concernés.

Le SNUipp-FSU juge inacceptables les orientations du gouvernement, notamment en terme budgétaire qui conduisent à la suppression de 2600 postes d'enseignants et 400 postes administratifs. La soi-disant « priorité à l'école primaire » pour certains ne doit pas se concrétiser au détriment de tous. Revoir cette politique budgétaire et éducative sera au cœur de l'engagement de notre syndicat dans les mobilisations à venir et ce dès le 9 octobre prochain car nous craignons que notre département des Hautes-Alpes en fasse malheureusement les frais.

Les représentant-e-s élu-e-s du SNUipp-FSU05